

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ALBERES, DE LA CÔTE VERMEILLE ET DE L'ILLIBERIS ◆ Siège : 3 Impasse de Charlemagne 66700 ARGELES-SUR-MER	EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS N° DL2025-0233 Séance du Conseil : 13 OCTOBRE 2025
CONVENTION À TITRE GRATUIT RELATIVE À LA MISE EN PLACE D'UN ATELIER JEU D'ÉCHECS PAR LA CDJE66 POUR L'ACCUEIL DE LOISIRS D'ELNE	

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 13 octobre à 18 heures 30, les conseillers communautaires de la Communauté de Communes des Albères, de la Côte Vermeille et de l'Illobérès se sont réunis, sur la convocation qui leur a été adressée le 07 octobre 2025, à la Salle des Fêtes située Rue de la Sardane à Sorède (66690), sous la Présidence de Monsieur Antoine PARRA, Président.

Étaient présents :

Antoine PARRA, Julie SANZ, Antoine CASANOVAS, Isabelle MORESCHI, Philippe RIUS, Lydie FOURC, Georges GUARDIA, Patrice AYBAR, Jean-Michel SOLE, Anne MAURAN, Guy VINOT, Christian GRAU, Annie LAMARQUE, Jean-Marie LEFEVRE, Christian NAUTE, Laëtitia COPPEE, Hervé VIGNERY, Raymond PLA, Bruno GALAN, Françoise DARCHÉ, Grégory MARTY, Yves BLIN, José BELTRA, Samuel MOLI, Marie-Thérèse IMBARD, Gilbert CRITELLI, Nathalie REGOND PLANAS, Francis BERTHELIER, Didier CHOPLIN, Yves PORTEIX, Frédérique MARESCASSIER, Yvette PERIOT.

Étaient représentés :

Jacques VILANOVE donne procuration à Isabelle MORESCHI, Maria CABRERA donne procuration à Georges GUARDIA, Marie ARIZA donne procuration à Christian GRAU, Guy LLOBET donne procuration à Annie LAMARQUE, Huguette PONS donne procuration à Hervé VIGNERY, Marie-Pierre SADOURNY GOMEZ donne procuration à Antoine PARRA, Patricia HECQUET donne procuration à Grégory MARTY.

Étaient absents/excusés :

Guy ESCLOPE, Marie-Clémentine HERRE, Fabrice WATTIER, Marcel DESCOSY, Christian NIFOSI, Sylvie VILA.

Nombre de membres en exercice : 45

Nombre de membres présents : 32

Nombre de suffrages exprimés : 39

Nombre de procurations : 7

Secrétaire de Séance :

Yves PORTEIX

Monsieur le Président expose :

Accusé de réception en préfecture
066-200043602-20251013-DL2025-0233-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

Le Comité Départemental du Jeu d'Echecs des P-O. (CDJE66) propose d'intervenir dans le cadre d'un « atelier jeu d'échecs » au sein de l'accueil de loisirs périscolaire Néo à Elne géré par la CC ACVI.

Cette activité a pour objectif l'initiation au jeu d'échecs en proposant la possibilité de concourir à des championnats de France ou à des tournois départementaux.

Cette prestation prévue le mardi de 16h45 à 17h45 à partir du 7 octobre 2025, pour un total de 20 séances pour un groupe de 30 enfants.

Cette intervention est réalisée par un intervenant du CDJE66, M. Philippe SURUGUE dont l'identité » est déclarée dans la convention.

Le CDJE66 bénéficie de subventions lui permettant de proposer cette activité gratuitement.

A cet effet une convention définissant les modalités d'intervention est proposée en annexe.

Au vu de ce qui précède, le Conseil communautaire est appelé à se prononcer.

Sur proposition de son Président et après en avoir préalablement délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Approuve la convention de prestation de services à titre gratuit telle qu'annexée,

Dit que le CDJE66 interviendra à raison d'1 heure par semaine au sein de l'accueil de loisirs Joseph NEO d'Elne pour l'année scolaire 2025-2026.

Autorise le Président à signer ladite convention ainsi que tous documents relatifs à ce dossier.

Résultat du vote :

Pour : 39

Contre : 0

Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le secrétaire de séance

Yves PORTEIX



Fait à Argelès-sur-Mer, le 15/10/2025

Pour extrait certifié conforme et exécutoire, du fait de sa publication et sa transmission en Préfecture
Le Président de la Communauté de Communes

Antoine PARRA



La délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.